

Formation aux gestes qui sauvent « GQS »

OBJECTIF

Permettre à tout citoyen de devenir le premier maillon de la chaîne des secours et ainsi préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés afin d'obtenir l'attestation aux GQS.
Cf. arrêté du ministère de l'Intérieur du 30 juin 2017.

COMPÉTENCES

En fin de session, le stagiaire sera capable de :

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnants.
- Assurer la transmission de l'alerte au service de secours le plus adapté
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position adaptée
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe

CONTENUS

Programme officiel « GQS »

- La protection et l'alerte
- Les plaies et les hémorragies externes
- Perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe

PUBLIC CONCERNÉ

Tous citoyens
Age minimum : 10 ans

CONSIGNES

Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se déroulent au sol (tenue de sport conseillée)

DATES - DURÉE - MODALITÉ(S)

2 heures en présentiel
Le __/__/____
Date limite d'inscription : 4 semaines avant le début de la formation

LIEU

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Sensibilisation dispensée en présentiel par une alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques

FRAIS PÉDAGOGIQUES

50€ par stagiaire (demande de prise en charge AKTO)



Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec l'Ugsel.